

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2024

DELIBERATION N° 2024-03-029-DGS

Nomenclature : 5.1.4

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Fait à Tarnos,
le 25 mars 2024
Pour extrait certifié
conforme



*Certifié exécutoire compte tenu
du dépôt au titre du contrôle de
légalité et de La publication sur
le site Internet de la Mairie le :*

27/03/2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-trois mars, à dix heures trente minutes. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PERRET, suppléant pour le Maire empêché.

PRÉSENTS EN DEBUT DE SEANCE

M. LESPADE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, Mme TROISVALLETS, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. LORMAND, M. ROBLES, Mme CASSAING, Mme DACHARRY, M. LATAILLADE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme BAULON

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	33
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	33

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Les adjoints sont élus pour la même durée que le Conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-4 et L 2122-7-2;



Considérant la délibération du 23/05/2020 fixant à 9 le nombre d'adjoints,

Considérant l'avis de Mme La Préfète des Landes en date du 14/03/2024 acceptant la démission de M. Jean-Marc LESPADÉ

DELIBERE

PROCEDE à l'élection des adjoints

Candidatures:

Liste menée par M. Alain PERRET

- M. Alain PERRET
- Mme Elisabeth MOUNIER
- M. Nicolas DOMET
- Mme Isabelle DUFAU
- M. Emmanuel SAUBIETTE
- Mme Aurélie ORDUNA
- M. Francis DUBERT
- Mme Cécile TROISVALLETS
- M. Christian GONZALES

Résultats:

Votants: 33

Bulletins blancs: 1

Bulletins nuls : 3

Suffrages exprimés: 29

Majorité absolue: 15

Ont obtenu:

Liste menée par M. Alain PERRET: 29 (vingt-neuf) voix

PROCLAME adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions les membres de la liste suivante:

Premier adjoint: M. Alain PERRET

2^{ème} adjoint: Mme Elisabeth MOUNIER

3^{ème} adjoint: M. Nicolas DOMET

4^{ème} adjoint: Mme Isabelle DUFAU

5^{ème} adjoint: M. Emmanuel SAUBIETTE

6^{ème} adjoint: Mme Aurélie ORDUNA

7^{ème} adjoint: M. Francis DUBERT

8^{ème} adjoint: Mme Cécile TROISVALLETS

9^{ème} adjoint: M. Christian GONZALES